



CAPL C du 20/06/2019 – Déclaration liminaire

Monsieur le président de la CAPL,

Cette CAP est convoquée alors que le projet de loi de transformation de la fonction publique est en passe d'être adopté par le Sénat.

Ce projet inique stigmatise les fonctionnaires comme étant un coût pour la collectivité, des fainéants et des privilégiés surprotégés.

Il prévoit le recrutement massif de contractuels en lieu et place de postes de fonctionnaires. Il instaure la mobilité forcée et la rupture conventionnelle y compris pour les agents fonctionnaires.

Enfin il vient ôter aux CAP la plupart de leurs prérogatives actuelles, ne leur laissant qu'un rôle limité de recours et le volant disciplinaire.

Ce sont donc peut être là les dernières CAP que nous vivons sous ce format. Cette instance de contre pouvoir, permettant de traiter les dossiers des collègues sur un pied d'égalité, a le tort aux yeux du DG et du gouvernement de limiter son pouvoir discrétionnaire.

La DG d'ailleurs collabore activement à la casse de notre administration, aux suppressions de missions, de services, de postes et détruit les règles de gestion. Il faut dire que la nomination du Directeur Général est pour le coup discrétionnaire : M Fournel n'est autre que l'ancien directeur de cabinet de Gérard Darmanin !

Au plan local, la déclinaison du plan Darmanin/Fournel est mis en place par une équipe de Direction qui semble incapable de gérer le volet humain.

Après avoir caché pendant des mois son plan de déportation, elle ne dévoile qu'une partie des données : quid du volume des suppressions de postes ? du volume d'emplois transférés ? quid des services supra départementaux ? Dans quel calendrier ? Là où d'autres directeurs ont annoncé l'ensemble du dispositif, dans le Rhône c'est encore la loi du silence, du secret. On joue avec les nerfs des collègues, avec leur santé ! L'omerta règne encore et toujours sur notre direction.

Soit par provocation soit par bêtise pure car l'on n'ose pas imaginer que cela est consciemment réfléchi, la DRFIP a impulsé le mouvement local de mutation sans avoir dévoilé sa géographie revisitée. Aujourd'hui, faire une demande de vœux dans le Rhône relève du jeu de dupe. Des collègues ont ainsi par exemple demandé une affectation au PCRFP jusque-là implanté à la CAE sans imaginer qu'il puisse demain être délocalisé à Bron ou Dardilly. S'agit-il d'un mensonge par omission ou une volonté de rouler les collègues dans la farine ?

M Ganzenmuller en visite sur le site de Givors le 22 mai 2019 assurait les collègues du SIE que la volonté de la Direction était de maintenir les missions, voire de leur en apporter ! quel cynisme ! Il ne pouvait ignorer que le SIE de Givors était voué à disparaître ! quelle honte !

La CGT demande avec les agents le retrait total du projet de loi de transformation de la fonction publique, le retrait pur et simple du plan Darmanin/Fournel de démantèlement de la DGFIP.

La CGT dans cette CAP défendra avec la plus grande vigilance les dossiers des collègues. En cela, nous dénonçons les suppressions de postes, et en particulier les deux postes gelés de la paierie régionale que la DRFIP a mis en place. La CGT demande le dégel de tous les postes ! Les collègues doivent pouvoir obtenir les postes de leur choix.

Vous nous demandez de voter sur des PV de CAPL tenues en 2016 et 2017, alors que des CAPL ont eu lieu entre temps. Ce délai inacceptable montre bien le mépris que vous affichez du dialogue social. Par ailleurs, lors de la première CAP du mandat, le président doit mettre à l'ordre du jour et soumettre au vote le règlement intérieur, nous l'attendons donc.

De même, afin d'avoir une vision globale de la situation des affectations dans le département dès le début de la CAP, la CGT demande communication des ALD lors de la parution du projet. Là encore, dans de nombreux départements, la direction joue cartes sur table et donne ces informations essentielles aux représentants des personnels. Nous n'osons croire que la DRFIP Rhône fonctionnera autrement.

Pour conclure, à chaque fois que nous faisons remonter un dysfonctionnement, ici en CAP ou dans d'autres instances, vous tentez systématiquement de pousser des cris d'orfraie en alléguant que nos critiques se font contre nos collègues RH.

Non, nos critiques vont à l'administration, jamais à l'agent. Et merci d'assumer vos responsabilités plutôt que de vouloir les diluer dans la condescendance.

Les élus CGT Finances Publiques du Rhône